**Information aux parents :**

Dans le cadre de la loi de refondation de l’Ecole du 8 juillet 2013 le livret personnel de compétences est réformé et les modalités de l’évaluation de votre enfant sont modifiées. Le **Livret Scolaire Unique** est mis en place dans toute la France : LSU.

Désormais, il convient de **privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles**.

L’enfant sera observé régulièrement. L’évaluation ne se situera plus en fin de séquence d’apprentissage mais au fur et à mesure de celle-ci. Vous pourrez constater l’évolution des acquis de votre enfant au travers du travail hebdomadaire effectué dans les cahiers.

Les critères d’évaluation en fin d’apprentissage (A/B/C/D) disparaissent au profit des remarques déjà présentes dans les cahiers des élèves

Un bilan semestriel vous sera remis fin janvier 2017 puis fin juin 2017.

Vous êtes invités à une réunion avec l’enseignant de votre classe afin de vous expliquer les modalités précises du nouveau livret le :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Cordialement, L’équipe enseignante.

Signature des parents :

**Information aux parents :**

Dans le cadre de la loi de refondation de l’Ecole du 8 juillet 2013 le livret personnel de compétences est réformé et les modalités de l’évaluation de votre enfant sont modifiées. Le **Livret Scolaire Unique** est mis en place dans toute la France : LSU.

Désormais, il convient de **privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles**.

L’enfant sera observé régulièrement. L’évaluation ne se situera plus en fin de séquence d’apprentissage mais au fur et à mesure de celle-ci. Vous pourrez constater l’évolution des acquis de votre enfant au travers du travail hebdomadaire effectué dans les cahiers.

Les critères d’évaluation en fin d’apprentissage (A/B/C/D) disparaissent au profit des remarques déjà présentes dans les cahiers des élèves

Un bilan semestriel vous sera remis fin janvier 2017 puis fin juin 2017.

Vous êtes invités à une réunion avec l’enseignant de votre classe afin de vous expliquer les modalités précises du nouveau livret le :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Cordialement, L’équipe enseignante.

Signature des parents :